



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOICATIONS

PARIS, LES 10 ET 11 SEPTEMBRE 2024

Camille CHAT (RACING 92)

Castres Olympique / Racing 92 (J1 TOP 14)

Citation

Au cours de la rencontre susvisée, le commissaire à la citation désigné sur cette rencontre a cité le comportement de M. Camille CHAT pour une action ayant eu lieu à la 76^{ème} minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Camille CHAT est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 18 septembre 2024.

M. Camille CHAT n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

AS BÉZIERS HERAULT

AS Béziers Hérault / Biarritz Olympique Pays Basque (J2 PRO D2)

Rapport des officiels de match

A la suite d'incidents lors de la rencontre susvisée, l'AS Béziers Hérault est convoquée devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 18 septembre 2024.

SECTION PALOISE BÉARN PYRÉNÉES

ASM Clermont Auvergne / Section Paloise Béarn Pyrénées (J1 TOP 14)

Rapport LNR

A la suite de la présence de matériel d'échauffement dans l'en-but de de la Section Paloise Béarn Pyrénées lors de la rencontre susvisée, le club est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 18 septembre 2024.



USON NEVERS RUGBY

Oyonnax Rugby / USON Nevers Rugby (J2 PRO D2)

Rapport LNR

A la suite de la présence d'obstacles (bouteilles d'eau) dans l'en-but de l'USON Nevers Rugby lors de la rencontre susvisée, le club est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 18 septembre 2024.

US MONTALBANAISE

US Montalbanaise / Stade Montois Rugby (J2 PRO D2)

Rapport LNR

A la suite de la présence de matériel d'échauffement dans l'en-but de l'US Montalbanaise lors de la rencontre susvisée, le club est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 18 septembre 2024.

BIARRITZ OLYMPIQUE PAYS BASQUE

AS Béziers Hérault / Biarritz Olympique Pays Basque (J2 PRO D2)

Rapport des officiels de match et de la LNR

A la suite de la présence de joueurs remplaçants du Biarritz Olympique Pays Basque en dehors de la zone délimitée pour les échauffements lors de la rencontre susvisée, le club est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 18 septembre 2024.

ASM CLERMONT AUVERGNE

ASM Clermont Auvergne / Section Paloise Béarn Pyrénées (J1 TOP 14)

Rapport LNR

A la suite de la présence de port d'équipements (bas de contention et/ou sur-chaussettes) non conformes à la réglementation prévue par les Règlement Généraux de la LNR lors de la rencontre susvisée, le club est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 25 septembre 2024.

LOU RUGBY

Montpellier Hérault Rugby / LOU Rugby (J1 TOP 14)

Rapport LNR

A la suite de la présence de port d'équipements (bas de contention et/ou sur-chaussettes) non conformes à la réglementation prévue par les Règlement Généraux de la LNR lors de la rencontre susvisée, le club est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 25 septembre 2024.

USA PERPIGNAN

Aviron Bayonnais Rugby Pro / USA Perpignan (J1 TOP 14)

Rapport LNR

A la suite de la présence de port d'équipements (bas de contention et/ou sur-chaussettes) non conformes à la réglementation prévue par les Règlement Généraux de la LNR lors de la rencontre susvisée, le club est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 25 septembre 2024.

STADE ROCHELAIS

Stade Rochelais / RC Toulonnais (J1 TOP 14)

Rapport LNR

A la suite de la présence de port d'équipements (bas de contention et/ou sur-chaussettes) non conformes à la réglementation prévue par les Règlement Généraux de la LNR lors de la rencontre susvisée, le club est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 25 septembre 2024.

RC TOULONNAIS

Stade Rochelais / RC Toulonnais (J1 TOP 14)

Rapport LNR

A la suite de la présence de port d'équipements (bas de contention et/ou sur-chaussettes) non conformes à la réglementation prévue par les Règlement Généraux de la LNR lors de la rencontre susvisée, le club est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 25 septembre 2024.

STADE AURILLACOIS CANTAL AUVERGNE

Colomiers Rugby / Stade Aurillacois Cantal Auvergne (J2 PRO D2)

Rapport LNR

A la suite de la présence de port d'équipements (bas de contention et/ou sur-chaussettes) non conformes à la réglementation prévue par les Règlement Généraux de la LNR lors de la rencontre susvisée, le club est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 25 septembre 2024.

STADE NICOIS RUGBY

SU Agen Lot-et-Garonne / Stade Niçois Rugby (J2 PRO D2)

Rapport LNR

A la suite de la présence de port d'équipements (bas de contention et/ou sur-chaussettes) non conformes à la réglementation prévue par les Règlement Généraux de la LNR lors de la rencontre susvisée, le club est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 25 septembre 2024.

USON NEVERS RUGBY

Oyonnax Rugby / USON Nevers Rugby (J2 PRO D2)

Rapport LNR

A la suite de la présence de port d'équipements (bas de contention et/ou sur-chaussettes) non conformes à la réglementation prévue par les Règlement Généraux de la LNR lors de la rencontre susvisée, le club est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 25 septembre 2024.

USA PERPIGNAN

Aviron Bayonnais Rugby Pro / USA Perpignan (J1 TOP 14)

Rapport LNR

A la suite de la présence de port d'équipements (casque) non conformes à la réglementation prévue par les Règlement Généraux de la LNR lors de la rencontre susvisée, le club est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 2 octobre 2024.

UNION BORDEAUX-BÈGLES

Union Bordeaux-Bègles / Stade Français Paris (J1 TOP 14)

Rapport LNR

A la suite de la présence de port d'équipements (casque) non conformes à la réglementation prévue par les Règlement Généraux de la LNR lors de la rencontre susvisée, le club est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 2 octobre 2024.

US DAX

Valence Romans Drôme Rugby / US Dax (J2 PRO D2)

Rapport LNR

A la suite de la présence de port d'équipements (casque) non conformes à la réglementation prévue par les Règlement Généraux de la LNR lors de la rencontre susvisée, le club est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 2 octobre 2024.

RC VANNES

RC Vannes / Stade Toulousain (J1 TOP 14)

Rapport LNR

A la suite du positionnement des réservistes et hors-groupes du RC Vannes non conformes à la réglementation prévue par les Règlement Généraux de la LNR lors de la rencontre susvisée, le club est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 2 octobre 2024.



CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51

